

11 - Exercice 2013 - Budget annexe du Chauffage Urbain - Affectation des résultats de l'exercice 2012 en application de la nomenclature M 4

M. l'Adjoint CYPRIANI, Rapporteur : L'instruction budgétaire et comptable M4 est applicable aux services publics industriels et commerciaux.

Cette instruction stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après vote du compte administratif dudit exercice.

En ce qui concerne le résultat de la section d'investissement qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant.

Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialise l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Les résultats de l'exercice 2012 du budget annexe du Chauffage Urbain sont les suivants :

↳ Section d'investissement :

Résultat d'investissement de l'exercice 2012	- 739 303,15 €
Solde des restes à réaliser 2012	+ 1 863 060,98 €
	+ 1 123 757,83 €

La section d'investissement 2012 fait apparaître au 31 décembre 2012 un excédent de financement de 1 123 757,83 €.

Au vu de cet excédent de financement disponible, il est proposé de réduire la prévision budgétaire en recettes des créances résultant du transfert des droits à déduction de TVA sur les immobilisations pour - 67 672,14 €.

↳ Section d'exploitation :

Résultat d'exploitation de l'exercice 2011	1 005 180,03 €
Résultat d'exploitation de l'exercice 2012	352 225,81 €
Excédent de clôture 2012	1 357 405,84 €

L'excédent d'exploitation disponible pour des affectations au cours de l'exercice 2013 s'élève à 1 357 405,84 €.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les affectations proposées et, en cas d'accord, à reprendre au budget annexe Chauffage Urbain, dans la décision modificative n° 1 de l'exercice, les ouvertures de crédits comme indiqué dans le tableau ci après :

Imputations	Libellés	Dépenses	Recettes
001/001 CS 30900	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	739 303,15 €	
27/2762.00C5059 CS 30900	Créance transfert de droit à déduction TVA		- 67 672,14 €
TOTAL INVESTISSEMENT		739 303,15 €	- 67 672,14 €
002/002 CS 30900	Résultat antérieur reporté		1 357 405,84 €
TOTAL FONCTIONNEMENT			1 357 405,84 €

BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE URBAIN

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2012

CHAUFFAGE URBAIN	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2011 (1)	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2012 (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2012 (3)	RESULTAT DE CLOTURE 2012
INVESTISSEMENT	1 641 992,07		- 2 381 295,22	- 739 303,15 (1)+(3)
EXPLOITATION	1 005 180,03	0,00	352 225,81	1 357 405,84 (1)-(2)+(3)
TOTAL	2 647 172,10	0,00	- 2 029 069,41	618 102,69

RESULTAT DE L'EXERCICE 2012

CHAUFFAGE URBAIN		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales	A	7 823 102,00	873 941,00	8 697 043,00
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	2 408 188,47	1 130 823,88	3 539 012,35
Réduction de titres	C	59 776,14	0,00	59 776,14
Recettes nettes	D=B-C	2 348 412,33	1 130 823,88	3 479 236,21
Restes à réaliser	E	4 895 192,27	0,00	4 895 192,27
DEPENSES				
Autorisations budgétaires totales	F	8 737 871,00	873 941,00	9 611 812,00
Engagements	G	7 761 838,84	807 177,63	8 569 016,47
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	4 729 707,55	807 177,63	5 536 885,18
Annulation de mandats	I	0,00	28 579,56	28 579,56
Dépenses nettes	J=H-I	4 729 707,55	778 598,07	5 508 305,62
Dépenses engagées non mandatées	K=G-H	3 032 131,29	0,00	3 032 131,29
RESULTAT DE L'EXERCICE				
Excédent	D-J		352 225,81	352 225,81
Déficit	J-D	- 2 381 295,22		- 2 381 295,22
Restes à réaliser				
Excédent	E-K	1 863 060,98		1 863 060,98
Déficit	K-E			0,00

«**M. LE MAIRE** : Est-ce qu'il y a des abstentions ? 5».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 1 et 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2013.